

Carmen-Ştefania STOEAN
Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

Sur le rapport locuteur-interlocuteur dans le discours universitaire écrit

0. Introduction

Notre analyse, s'appuyant sur des principes et concepts de l'interactionnisme socio-discursif et de la théorie de l'action, s'intéresse à un aspect *de la dimension interactionnelle du discours universitaire écrit (DUE)*, celui concernant la relation auteur/locuteur – lecteur/interlocuteur, afin d'en démontrer *le caractère préconstruit et orienté vers le récepteur*.

La structure textuelle sous-tendue par ce type discursif prouve non seulement que le discours universitaire écrit présente une structure dialogale mais aussi que *le principe de l'orientation du discours en fonction du récepteur* fonde la conception et la production du DUE. Le domaine de référence du type discursif analysé est le domaine économique. La référence utilisée pour les exemples est le cours universitaire publié, auteur Y. Crozet.

Sous-type du discours didactique, le DUE appartient, avec les discours scientifique et de vulgarisation, à la catégorie du discours théorique écrit. Ce dernier relève de la communication institutionnelle ou professionnelle et ses particularités de fonctionnement sont dues, en grande partie, aux exigences imposées par ce type de communication.

1. Hypothèses de travail

1.1. L'activité communicative s'affirme comme une forme de comportement (verbal dans notre cas), intégrée « aux multiples formes d'activité mises en place par l'espèce humaine » (Bronckart, 1996 : 7) et déterminée au point de vue social et spatio-temporel.

Elle médiatise la coopération des individus lors d'une activité sociale mais aussi leur rapport avec le milieu environnant. Comme *interaction*, elle ne se réduit plus à la transmission d'informations ni à la description/représentation du monde environnant : véritable *agir communicationnel* (Habermas, in Bronckart, 1985), elle contribue à provoquer certaines (ré)actions de la part du/des destinataire(s) ou bien à influencer sur l'état des choses du milieu environnant.

1.2. *Toute activité communicative est une co-activité (co-action ou interaction verbale)*

L'activité communicative est une activité commune des interactants : la présence du locuteur instaurant la présence (explicite ou implicite) de l'interlocuteur, le discours qui en résulte est le fruit d'un travail plus ou moins commun : même s'il n'est pas construit effectivement par les deux partenaires, l'interlocuteur l'inspire et, par son image ou par ses réactions, il le développe. Cette caractéristique est due d'un côté à ce que Hagège appelle une « aptitude obstinée » du sujet social « au dialogue avec son semblable, vocation à pratiquer l'échange » (1985), ce qui fait de lui un *être dialogal* et de l'espace qu'il occupe un *espace communicatif*. C'est pourquoi « une part importante du matériel produit au cours de l'interaction n'a d'autre fonction que relationnelle si bien que même lorsqu'ils sont incontestablement chargés de contenu informationnel, les énoncés possèdent en sus une valeur relationnelle : quête de consensus, désir d'avoir raison (ou raison de l'autre), souci de ménager la face d'autrui, ou de la lui faire perdre. » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 9, 13). Cela revient à dire que, par le biais de l'échange verbal et à travers son discours, le locuteur poursuit l'établissement d'une certaine relation interpersonnelle avec l'interlocuteur-destinataire auquel il s'adresse et qui ne doit pas obligatoirement être présent lors de l'échange.

D'un autre côté, cette caractéristique relève du fait que « ...la véritable substance de la langue » est « constituée par le phénomène social de l'interaction, réalisée à travers l'énonciation et les énonciations. L'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue. » (Bakhtine, in Bronckart, 1996)

Cette deuxième hypothèse implique la prise en considération dans l'analyse de l'activité communicative et de son produit, le discours, de deux constituants importants de la théorie de l'action :

a. *Le principe de la coopération*, appelé aussi *le principe général d'organisation des interactions* (Bange, 1992 : 109). Lors d'une interaction, chaque partenaire se voit dans l'obligation d'adapter ses moyens d'accomplissement (de l'interaction) aux moyens de l'autre, c'est-à-dire considérer l'accomplissement d'une action de son partenaire comme faisant partie de sa propre stratégie. Chaque partenaire doit « inclure dans son projet des prévisions, des attentes concernant le comportement de son interlocuteur, dont il sait aussi que les actions s'orientent elles-mêmes selon les attentes relatives à son comportement à lui. » (Bange, 1992 : 103). La coopération permet d'ajuster/réajuster le contenu des énonciations respectives des interlocuteurs aux/en fonction des conditions concrètes de l'interaction dans l'intention de voir se réaliser leurs buts ultimes respectifs.

b. *Le principe de l'orientation du discours en fonction du récepteur*, un principe général, à l'œuvre dans les interactions verbales, agit dans « la sélection des mots, la sélection des thèmes, l'admissibilité et l'ordre des séquences, les options et obligations pour ouvrir et clore les conversations (Bange, 1998 : 38). Ce principe continue, en fait, le principe de la coopération au niveau des manifestations textuelles des stratégies d'accomplissement mises à l'œuvre par chaque interactant. La perspective interactionnelle sur les faits de discours imposant l'interprétation du discours comme un coproduit des divers interactants, « qui en assument conjointement le pilotage », le récepteur, loin d'être une instance purement passive, « participe indirectement... à la construction du discours de l'émetteur,... il infléchit sensiblement les opérations d'encodage et... le *tu* exerce un contrôle permanent sur la parole du *je*. » (Kerbrat-Orecchioni, 1988 : 189)

1.3. Chaque formation socio-discursive développe, en fonction de ses propres objectifs et intérêts, un/plusieurs types de discours qui sous-tendent différents genres de texte.

La matérialisation de l'activité communicative est le texte : « toute unité de production verbale véhiculant un message linguistiquement organisé et tendant à produire sur son destinataire un effet de cohérence ». (Bronckart 1996 : 137). En même temps que le texte, le locuteur doit choisir aussi le type de discours le plus adéquat au contenu thématique à développer, à la situation de communication dans laquelle il se trouve, au but poursuivi mais aussi à l'interlocuteur. Le discours est étroitement lié aux caractéristiques de la formation socio-discursive qui l'a produit et dont il véhicule les signifiés car « chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses formes relativement stables d'énoncés.... » (Bakhtine in Bronckart, 1996 :7)

1.4. Aucun discours n'est autonome par rapport au monde réel de sa production

Produit d'une interaction sociale, tout discours est validé dans le monde réel et évalué par rapport aux paramètres contextuels de sa production. Cette hypothèse implique la prise en considération dans l'analyse du discours du *contexte*, des *interactants* et des *buts* de l'activité communicative qui le produit.

2. Le discours universitaire écrit

2.1. Définition et description

2.1.1. Le DUE est le produit d'une communication didactique en différé : les moments de production et de réception ne coïncident pas, les interactants sont séparés par une distance spatio-temporelle significative, parfois. Cependant, le DUE est soumis aux mêmes contraintes que les autres sous-types de discours didactiques.

Le DUE est un *discours expositif* dont le but est « l'apport de connaissances et la transmission de savoirs. » (Besson, 1993 : 43). On retrouve dans la structure syntaxique du texte sous-tendu par le discours expositif des marques des paramètres de l'action langagière : auteur, lecteur, détermination spatio-temporelle, etc... Le DUE représente un type de discours monologal à structure séquentielle *mixte, interactive-théorique* ou *narrative-théorique*, ce qui a des conséquences par exemple sur la *prise en charge énonciative du discours* ou bien sur son *organisation temporelle*.

2.1.2. Tout discours didactique est un *préconstruit* dans le sens que son auteur élabore, rédige ou du moins établit le plan de déroulement de son discours en fonction *des objectifs à réaliser, du contenu à transmettre, des buts à atteindre, des particularités de ses interlocuteurs*. (Cicurel, 1996 : 98)

2.1.3. Le DUE est *conçu et organisé avant la rédaction effective du texte* qu'il sous-tend, ce qui veut dire que :

- l'auteur a non seulement choisi le thème mais il a déjà ses propres points de vue à propos de ce thème ainsi qu'une certaine attitude par rapport aux savoirs transmis,
- lors de la documentation et de l'organisation du matériel recueilli, l'auteur a déjà parcouru « le chemin de la découverte » qu'il propose à son lecteur. Son discours est donc une simulation à l'intention de l'interlocuteur : il simule la construction de son propre discours pour permettre à ce dernier de parcourir le même chemin de la découverte que lui.

Cette reconstruction du discours témoigne de la préoccupation de l'auteur pour l'accomplissement des tâches qui lui reviennent par le contrat didactique : il accompagne et surveille effectivement le lecteur dans l'appropriation du savoir. D'ailleurs, cette attitude est manifeste au niveau du texte grâce aux différents éléments qui orientent vers l'existence d'un interlocuteur.

2.1.4. L'auteur du DUE *connaît son lecteur*.

Il ne le connaît pas effectivement mais il est averti sur son niveau de connaissances, son désir d'apprendre, sur l'intérêt porté au thème choisi, ce qui lui permet de se former une représentation socioprofes-

sionnelle de son lecteur et de mettre au point la stratégie censée l'aider à atteindre ses buts.

2.1.5. Le DUE est le produit d'une interaction qui continue même après la rédaction du texte et la publication de l'ouvrage.

Le lecteur essaiera de s'approprier la représentation socio-professionnelle que l'auteur s'est faite de lui, d'assumer le statut d'interlocuteur-destinataire, d'entrer en dialogue avec l'auteur – moyennant le texte – pour se former sa propre représentation de l'auteur et s'approprier les savoirs transmis.

3. Fonctionnement du DUE

3.1. Comme forme d'interaction sociale, le DUE est le produit d'une activité communicative institutionnelle et institutionnalisée – la communication didactique - dont les paramètres, antérieurs à toute forme d'interaction, s'appuient sur un fondement objectif et le distingue des autres types de communication : *le cadre social* de son déroulement, *la position sociale* de l'auteur-locuteur, *la position sociale* du lecteur-interlocuteur.

3.2. La relation institutionnelle favorisée par ce cadre interactif est *la relation expert-non-expert*. L'auteur-locuteur est le possesseur d'un savoir que, à sa connaissance, l'interlocuteur ignore. L'interlocuteur *non-expert*, étudiant en cours de formation dont le savoir dans le domaine considéré est nul ou, en tout cas, de beaucoup inférieur à celui de l'auteur, a non seulement besoin de transmission d'informations mais aussi d'explication et de formation dans le domaine. Ce savoir lui sera transmis conformément au *contrat de parole (didactique)* qu'il doit accepter.

3.3. Le projet de parole concerne le choix du contenu thématique à développer et les buts poursuivis par cette transmission. Dès l'initiation de son projet, l'auteur de tout DUE doit se représenter le plus clairement possible *les particularités* définitives de son destinataire dont dépendent l'élaboration et la mise en place du projet et le succès de son activité langagière. C'est en fonction de ces particularités-ci que l'auteur va choisir le genre de texte et le type de discours les plus adéquats aux destinataires mais aussi au contenu thématique, à la situation de communication, au but poursuivi. L'auteur-locuteur met à l'œuvre en fait le principe de l'orientation du discours en fonction du récepteur ce qui nous permet d'affirmer que tout discours a un destinataire déterminé, identifiable grâce à ses caractéristiques et dont la participation directe ou implicite à l'interaction verbale se voit repérée par le biais des marques constitutives du texte et du discours.

3.4. *Le contrat de parole* ou *contrat didactique* surdétermine le projet de parole et comprend un ensemble de règles mutuellement reconnues par les interactants et les sanctions encourues si ces règles ne sont pas observées (Maingueneau, 1998 : 55). Le contrat didactique reconnaît et pose en principe l'existence d'un interlocuteur dans la communication écrite car il établit les responsabilités de chaque interactant : l'auteur est censé dispenser son savoir à l'intention du lecteur obligé de se l'approprier, sous peine de sanctions administratives et sociales, en vue d'une réutilisation mais aussi en vue du changement de son statut professionnel. La transmission du savoir est rendue plus facile grâce à la motivation des lecteurs et aux buts poursuivis qui permettent la mise en place d'une action commune, coopérative apte à assurer cette transmission.

3.5. *Le rapport de places* fondamental au niveau de la relation sociale est un rapport *dominant d'expert/non-expert* auquel s'ajoutent des rapports de places subordonnés, issus de situations de communication ponctuelles. Dès que le locuteur se manifeste comme *expert*, il attribue à son interlocuteur la place corrélatrice de *non-expert*. Les deux interactants se trouvent dans *un rapport de supérieur-inférieur* car, par le savoir détenu et qu'il doit dispenser, l'auteur – locuteur occupe *une position haute* tandis que le lecteur-interlocuteur, dépourvu de ce savoir, occupe *une position basse*.

4. La dimension interactionnelle du DUE

Manifestée à plusieurs niveaux, cette dimension de l'organisation du discours concerne le réseau des interactions établi par l'auteur-locuteur *dans* et *par* le discours avec :

4.1. le domaine de référence dont relève le thème choisi

Le choix du thème à développer et la position de l'auteur par rapport à ce thème lui font assumer et doivent justifier le rôle d'expert.

4.2. la formation socioprofessionnelle dont l'auteur fait partie

La position de ses membres par rapport au thème, leur appréciation de la position de l'auteur et la mesure dans laquelle le discours satisfait à leur horizon d'attente valident et assurent la reconnaissance du rôle d'expert de l'auteur.

4.3. l'intertextualité

Il s'agit de la manière dont l'auteur se rapporte aux autres discours (qu'il peut insérer dans le sien propre) et à ses propres discours antérieurs sur le même thème mais aussi de la manière dont il exprime son attitude envers ces différents discours.

4.4. les autres dimensions du discours

L'enchaînement des séquences discursives et leur nature font comprendre non seulement les buts à atteindre de l'auteur mais aussi l'image qu'il a de son lecteur. En même temps, l'imbrication des dimensions de l'organisation du discours les unes avec les autres et leur influence réciproque peuvent valider leurs existences respectives. Ainsi, par exemple, l'organisation hiérarchique du DUE témoigne de la structure dialogale du discours, constituant par cela un argument important pour la prise en considération de l'interlocuteur dans l'organisation du discours.

4.5. l'interlocuteur

Dans ce cas, qui est le nôtre, l'analyse doit prendre en considération comment se manifestent, dans le discours, la relation institutionnelle expert-non-expert (le rapport au savoir, la distance auteur-locuteur déterminée par ce rapport et les stratégies de préservation des faces), les opérations pour l'exécution des tâches qui reviennent à l'auteur par le projet de parole et par le contrat didactique et les statuts, rôles et places de chaque interactant.

5. La relation auteur-lecteur dans le DUE

Dans la communication didactique, il est presque impossible pour les interactants de garder leurs faces ou du moins d'en éviter la dégradation. Par le contrat didactique, ils sont d'accord sur la nécessité d'ignorer le caractère menaçant de tout acte de discours et le soin de garder tant leurs propres faces que les faces de l'interlocuteur. Ils sont donc d'accord de ne pas prendre en considération les stratégies de politesse de préservation des faces. Mais, vu que la relation enseignant-apprenant situe dès le début les interactants sur des positions hiérarchiques différentes, l'apprenant s'engage dans l'interaction avec un handicap qui va marquer son activité communicative tout entière. Or, c'est contre ce handicap que l'auteur du DUE doit lutter pour atteindre ses propres buts tout en aidant son interlocuteur à atteindre ses buts à lui.

Pour y arriver, ses démarches stratégiques visent à transformer sa relation avec l'interlocuteur mais aussi leurs relations respectives au

savoir, du type *distance-autorité-conflit* dans une relation du type *familiarité-égalité-consensus*. A cet effet, il essaiera de :

- valoriser la face négative du lecteur-interlocuteur
- dévaloriser la face négative de l'auteur-locuteur
- ménager les faces respectives des interactants

5.1. Valoriser la face négative du lecteur

Pour réduire la distance qui le sépare de son lecteur par rapport au savoir concerné, l'auteur emploie fréquemment :

- le pronom *nous* désignant le je-locuteur et le tu-destinataire, coparticipants à l'élaboration du discours. L'auteur induit l'idée que le discours n'est pas construit à l'avance, qu'il se construit lors de l'interaction grâce à son lecteur aussi. Les interactants agissent en leur qualité de co-producteurs du discours. Cet emploi laisse entendre que l'auteur occupe, par rapport au savoir à transmettre, la même position basse que son lecteur afin de lui faire parcourir le même chemin de compréhension et d'appropriation du savoir :

- 1..... *Nous verrons* aussi, avec la notion d'actualisation, que cela dépend du degré de préférence pour le futur... (p. 87)

2. Pour combiner la donnée empirique issue de l'expérience et les éléments d'analyse fournis par la science économique, *nous allons nous doter* d'une problématique c'est-à-dire d'une façon particulière d'interroger une situation. (p. 6)

3. Avant même de réfléchir aux facteurs qui peuvent expliquer l'existence de l'Etat, sa présence s'impose à *nous*, sous des formes variées que *nous allons inventorier*. C'est en reconstituant ce puzzle des administrations que *nous allons rencontrer* leur diversité et la complexité des relations qu'elles entretiennent entre elles et avec les autres acteurs économiques. Pour *ne pas nous égarer* dans cette quête *nous commencerons par nous doter* d'une grille de lecture articulant la double opposition public / privé d'une part, et marchand / non marchand d'autre part. *Nous pourrions* ensuite dresser une typologie des administrations publiques qui précèdera celle des administrations privées. (p. 8)

4. *Nous reviendrons* sur ces problèmes, mais pour l'heure, *nous devons retenir* que le modèle concurrentiel est une référence... (p.31)

- b. *les formes d'adresse directe*, propres à la communication en face-à-face, marques de la coopération, du progrès du lecteur dans l'acquisition du savoir. En même temps, l'emploi de ces formes déplace l'espace-temps du discours dans les coordonnées spatio-temporelles du lecteur.

5. Si *vous demandez* à un économiste pourquoi les économies planifiées sont moins efficaces que les économies de marché, il *vous dira* que c'est ... (p. 27)

6. *Voilà* des décennies que l'on parle en France de crise agricole... (p. 29)
7. *Vous pouvez*, donc, avec un raisonnement argumenté déplacer ... (p. 42)
8. ... quand *vous apprenez* que le contrôleur... *vous êtes* fortement incité. (p. 50)
9. *Voilà* une indication qui pourrait faire préférer... (p. 65)
10. *Voilà* donc regroupées les différentes possibilités... (p. 76)
11. ... *Préférez-vous* recevoir 1000 F ... *efforcez-vous* d'y répondre si *vous souhaitez* comprendre la notion d'actualisation. *Vous préférez* recevoir 1000 F.... *vous considérez* qu'à long terme nous serons tous morts... *vous ne calculez pas*, *vous vivez* l'instant présent... *vous avez* une préférence pour le futur nul, *vous privilégiez* le présent ; *vous avez* quelques notions d'économie... (p. 94)

c. *l'impératif* dont le rôle est d'inviter à la coopération :

12. *Prenons* le cas d'un pont sur une rivière, sa construction coûte cher, et on pourrait imaginer comme c'est souvent le cas de mettre en place un péage.... (p. 34)
13. *Nous allons le montrer*... *Supposons* ensuite... (p. 64)
14. Dans ce but, *modifions* quelque peu notre modèle et *supposons* une situation inégalitaire... (p. 66)
15. *Supposons* que l'on se fixe au point W. ... (p. 75)

ou bien d'atténuer les directives formulées :

16. ...*Notons* enfin que l'usage du pont ou l'écoute d'une émission de radio sont facultatifs... (p. 35)
17. *Notons* également qu'il existe dans la partie inférieure (p. 75)
18. *Revenons* à la question de la justice... Le principe de... peut-il résulter d'un processus électoral ? ...est-il évident qu'une majorité d'électeurs accepterait que l'on maximise le niveau minimum ... (p. 71)

La première personne du pluriel fonctionne comme adoucisseur parce qu'en l'employant l'auteur s'engage à participer avec son lecteur à l'accomplissement du procès dénoté, ce qui diminue le caractère offensant des actes mais menace en même temps la face négative du locuteur.

d. le pronom *on* avec le même rôle que l'impératif :

19. *On peut* ainsi se déplacer vers la droite... (p. 75)
20. *On voit* la part importante de la production non marchande, surtout celle qui émane des administrations publiques. (p. 12)
21. Là encore *on peut établir* une typologie en tenant compte de... Nous sommes ici en situation de pollué-payeur... (p. 38)
22. C'est alors qu'avec... *on pourrait envisager* une version faible... (p. 43)

5.2. Dévaloriser la face négative de l'auteur

Le je-locuteur s'efforce de diminuer son autorité professionnelle et institutionnelle en s'effaçant derrière :

a. le *nous de l'auteur* laisse entendre que le savoir transmis ne lui appartient pas, qu'il appartient à la collectivité professionnelle et que lui, auteur, ne fait que le transmettre en observant une démarche commune et peut-être préétablie :

On remarque dans l'emploi du pronom *nous*, l'alternance fréquente entre *nous de l'auteur* et *nous collectif*, dont la fonction est de circonscrire les tâches qui reviennent à chacun. Le premier indique que l'auteur est l'énonciateur du problème et de la démonstration tandis que le second désigne la solidarité et la coopération auteur-lecteur dans la réflexion sur le problème soulevé ainsi que dans l'effort d'y trouver une solution. Parfois, il est assez difficile de distinguer entre les deux *nous*. Dans le cas qui nous intéresse, nous avons pu établir que cette différence peut se faire à l'aide des verbes :

23. Dans une troisième partie *nous expliciterons* le sens de ces deux notions, y compris dans sa version moderne : la déréglementation. Cela *nous* conduira à évoquer deux questions majeures de l'avenir de l'action publique, notamment en France : le service public d'une part et le maintien de l'unité nationale d'autre part. (p. 6)

24. Tout ce qui ne relève pas du contrôle de ces assemblées élues est réputé de statut privée, mais *nous rencontrerons* de nombreuses questions de délimitations. (p. 8)

25. Ces problèmes de délimitations du secteur public peuvent s'éclairer dans le cadre d'une grille de lecture où *nous allons croiser* les deux critères de classification ci-dessus. Contrairement à une idée reçue, ce qui est public n'est pas forcément non marchand et réciproquement. (p. 9)

26 *Nous voici* donc dotés d'un instrument pour comprendre et classer les différentes combinaisons de l'activité économique privée et publique. Mais il reste assez grossier dans la mesure où de nombreuses questions subsistent. *Nous allons dans* l'immédiat en *traiter* deux : (p. 10)

Les verbes qui dénotent différentes étapes de l'analyse sélectionnent le *nous de l'auteur* :

27. Pour concrétiser la grille de lecture précédente, *nous devons choisir* des indicateurs représentatifs (p. 10)

28. *Nous présenterons* cette double logique, mais avant cela, il est utile de rappeler que l'Etat est une notion qui ne va pas de soi. (p. 14)

29. *Nous allons préciser* maintenant leurs rôles respectifs et les relations qu'elles entretiennent. Pour cela, *nous devons* encore une fois *tenir compte* de l'organisation politique. (p. 17)

30. Dans le chapitre précédent, *nous avons conduit* une approche institutionnelle et descriptive *en nous efforçant* de préciser ce que

représentait la notion générique d'Etat. Pour expliciter les termes de la question, *nous avons dû intégrer* des considérations économiques sur la nature marchande et non marchande de l'activité des acteurs... (p. 26)

31. Pour une première approche de cet objet d'étude, *nous ne serons pas aussi exhaustifs* que ces auteurs et *nous recourrons* moins systématiquement à une présentation formalisée pour demeurer dans l'esprit de cette collection. Toutefois *nous reprendrons* la même logique de progression selon laquelle l'économie de marché ne peut se comprendre que si l'on fait un détour par les principes marchands. (p. 26)

32. Dans l'immédiat, *nous allons présenter* une démarche qualifiée également d'évaluation... *Nous commencerons* par résumer les principaux traits de la plus connue de ces méthodes... *Nous présenterons*, pour terminer, la prise en compte de plusieurs critères dans le processus de choix public. (p. 103)

Les verbes dénotant des activités à l'intérieur de l'exposé ou les verbes de découverte sélectionnent le *nous collectif* :

33. *Nous allons pourtant voir* que si leur participation au PIB est modeste, elles remplissent des fonctions essentielles dans les économies de marché. (p. 21)

34. C'est dans cette optique que *nous allons poursuivre* notre réflexion en continuant à *nous intéresser* aux questions de délimitations. (p. 25)

35. La tension qui entourait ce thème étant retombée, *nous pouvons y revenir* en *nous dotant* de quelques outils d'analyse susceptibles d'éclairer une situation qui reste à la fois significative et problématique. (p. 22)

36. *Nous allons constater* que... *nous découvrirons*... que... En conséquence, *nous nous intéresserons* aux choix... (p. 63)

b. *l'indéfini on par lequel on diminue l'autorité professionnelle de l'auteur* :

37. En s'en tenant pour l'instant à la définition du dictionnaire,... *on saisit* déjà la polysémie du vocable puisque l'Etat désigne... (p. 5)

38. *On découvre* ainsi que la frontière entre activités privées et publiques est loin d'être précise. (p. 14)

39. *On peut considérer* que cette dernière schématisation est assez proche... (p. 102)

40. A cet ensemble *on pourrait* encore ajouter les enseignants de certaines écoles... (p. 22)

41. *On peut donc s'interroger* sur les fondements de cette approche économique... (p. 39)

Dans ces cas, l'auteur arrive à une conclusion ou propose des solutions que par modestie, il ne veut pas assumer. Le *on* désigne alors la communauté scientifique, le lecteur, avec lesquels l'auteur partage son savoir.

c. *l'emploi de sujet non-animé :*

42. Tout d'abord, *le chapitre 1 développera* une approche positive grâce à laquelle *sera décrit* l'ensemble varié que constitue l'archipel des administrations. *Il délimitera* donc les contours de notre objet d'étude. *Le chapitre 2 développera* ensuite une approche beaucoup plus normative où *seront présentées* les justifications que l'analyse économique a données de l'intervention publique... (p. 7)

43. L'erreur consisterait à se fixer comme objectif la réduction ou l'extension systématique de telle ou telle catégorie au détriment des autres. (p. 24)

L'auteur ne prend pas en charge l'organisation de la matière comme si elle est imposée de l'extérieur par une autorité dont l'auteur n'est que le porte-parole qui pourrait ne pas assumer les propos rapportés.

5.3. *Ménager les faces des interactants*

S'il ne parvient pas toujours à valoriser la face du lecteur, l'auteur a le devoir de la lui ménager et, en même temps, de ménager sa propre face. À cet effet, il emploie :

a. l'indéfini *on* pour atténuer différentes formes de directives qui menacent les faces négatives respectives de l'auteur et du lecteur.

44. *On se gardera de donner* à cet enchaînement une quelconque interprétation historique. (p. 24)

45. *On évitera* cependant de voir dans ce phénomène exactement opposé... (p. 70)

46. *On se souviendra d'ailleurs...* (p. 72)

47. *On se gardera* néanmoins de rester dans le flou (p. 87)

Là encore, le sémantisme du verbe et la forme verbale sont importantes pour comprendre l'effet de sens de la structure : l'indicatif présent et l'indicatif futur expriment des injonctions fortes mais atténuées par leur indirection et par l'emploi de *on*. L'emploi des verbes modaux a le même effet atténuatif :

48. ...Mais *on peut se demander* s'il n'est pas aussi intéressant de considérer que les économies sont en fait dotées d'une régulation duale, que *l'on ne peut comprendre* qu'en associant les mécanismes de marché... (p. 24)

49. Enfin, pour terminer sur cette question de l'actualisation, *on ne doit pas oublier* que la formule... (p. 107)

b. *les tournures impersonnelles* ayant le même effet d'atténuation :

50. Cependant, avant d'exposer les résultats ainsi obtenus, *il faut dissiper* une équivoque : le secteur public est-il

productif ou improductif ? (p. 10)

51. Or, s'il existe dans le secteur public comme ailleurs, des salariés particulièrement peu performants, *il serait faux* de généraliser le constat. (p. 10)

52. *Il est plus juste de considérer* que les biens et les services sont tout aussi nécessaires, et que ces derniers occupent effectivement une place croissante dans le PIB. (p. 11)

53. *Il n'est pas inutile* de s'interroger sur l'exactitude de la frontière délimitant les secteurs privé et public marchands. (p. 13)

54... *Mais il faut garder à l'esprit* la divergence de vue entre la conception initiale de la subsidiarité... et la conception moderne... (p. 23)

55. *Ce serait regrettable* dans la mesure où l'absence de discontinuité nette... (p. 24)

C'est la combinaison entre l'impersonnel et la forme verbale – le conditionnel ou le passif – qui crée un effet de sens d'atténuation et contribue à ménager les faces.

À ces formes, il faut ajouter les types de séquences discursives destinées à assurer les meilleures conditions de compréhension/acquisition du savoir. *La fréquence* d'un certain type séquentiel témoigne de l'image que l'auteur a de son lecteur. *Le type séquentiel* contribue à l'effet de sens des formes employées : dans une séquence descriptive qui n'implique pas l'auteur, le pronom *on* acquiert une valeur de généralité. L'auteur peut osciller entre l'emploi de *on*, *vous*, *il* suivant le degré de prise en charge du savoir.

Notre analyse a retenu 150 extraits dans lesquels nous avons inventorié 77 occurrences du *nous collectif*, 26 occurrences du pronom *on*, 20 occurrences de *l'impératif*, 9 occurrences de *l'impersonnel*, 8 occurrences des *formes d'adresse directe* et 5 occurrences de *questions*. Le nombre d'occurrences du *nous collectif* justifie notre hypothèse concernant la prise en considération du lecteur dans la rédaction du DUE et la présence des marques linguistiques qui témoignent de cette présence.

6. Conclusions

1. Les formes de manifestation de la dimension interactionnelle du DUE au point de vue de la présence du lecteur à travers le texte et le discours dépendent :

a. *du modèle communicationnel de l'auteur*. Pour Bakhtine et Vygotski, « l'homme est modelé par les différentes interactions auxquelles il participe, par les modèles qui sont présentés, par les

pratiques et les discours éventuellement contradictoires des divers groupes sociaux qu'il intègre ou côtoie. » (in Arddity et Vasseur, 1999: 6). Il est évident que l'auteur du DUE analysé est un habituel des amphithéâtres et qu'il a l'exercice du discours oral.

b. de la visée communicationnelle du discours. Il y a des discours à forte dominante référentielle – tels les domaines de la comptabilité, de l'informatique – où l'orientation en fonction de l'interlocuteur est au second plan et il y en a d'autres – tels le domaine de l'économie générale – où la réaction de l'interlocuteur aux informations transmises est tout aussi importante que la transmission d'informations.

c. du domaine de référence choisi. C'est le thème, le type de savoirs transmis qui détermine la structure descriptive-théorique du DUE en comptabilité, en informatique par exemple, en opposition avec la structure interactive-théorique ou narrative-théorique du DUE analysé.

2. L'approche interactionniste du DUE a une portée didactique qui mérite attention. Acquérir une compétence communicative écrite signifie non seulement savoir produire un texte mais aussi savoir comprendre, c'est-à-dire défaire et refaire un texte, se poser donc en coproducteur. Avant de *savoir* comment faire il faut *comprendre* comment faire.

3. Les résultats de notre analyse nous servent au choix des contenus linguistiques à enseigner dans un programme pour le français de spécialité à l'intention des étudiants en économie. En même temps, ils peuvent être valorisés dans un programme de formation à la communication professionnelle orienté vers la compréhension/production de la communication écrite.

Références bibliographiques

- ARDDITY, J. et VASSEUR, M. (1999), « Interaction et langue étrangère : présentation », *Langages* 134: 3-19.
- BANGE, P. (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hachette-Didier.
- BAYLON Ch., Mignot, X. (1994), *La communication*, Paris, Nathan.
- BESSON, M.-J. (1993), « Les valeurs du présent dans le discours expositif », *Langue Française* 97: 43-59.
- BOURGUIGNON, Cl. (1998), *La communication professionnelle. Contrainte et liberté*, Paris, L'Harmattan.
- BRONCKART, J.P. et al. (1985), *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Neuchâtel-Paris, Delachaux-Niestlé S.A.
- BRONCKART, J.P. (1996), *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Lausanne, Paris, Delachaux-Niestlé S.A.
- CHARAUDEAU, P. (1983), *Langage et discours – Eléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*, Paris, Hachette.
- CICUREL, F. (1996), « La dynamique discursive des interactions en classe de langue », *Le Français dans le Monde*: 67-72.
- CROZET, Y. (1997), *Analyse économique de l'Etat*, Paris, Armand Colin, Collection 'Cursus', série Economie.

- HAGEGE, Cl. (1985), *L'homme de parole*, Paris, Fayard.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1992), *Les interactions verbales*, tome II, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1988), « La notion de place interactionnelle ou les taxèmes 'qu'est-ce que c'est et que ça ?' », in Cosnier, J. Gelas, N. et Kerbrat-Orecchioni, C. (Eds) *Echanges sur la conversation*, Paris, Editions du Centre National de Recherche Scientifique : 186-199.
- MAINGUENEAU, D. (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- VION, R. (1992), *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.
- VION, R. (ed.), (1998), *Les sujets et leurs discours. Enonciation et interaction*, Presses Universitaires de Provence.
- VION, R. (1999), « Pour une approche relationnelle des interactions verbales et des discours », *Langage et Société* 87: 91-114.